

Durée :

2 jours / 14h

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Cerner le cadre législatif et réglementaire de la pénibilité au travail**
- **Identifier les facteurs de risques pour l'entreprise et les personnels exposés**
- **Proposer des préconisations pour supprimer ou réduire la pénibilité au travail**

Public :

Responsable sécurité,
responsable RH, Direction

Contenu pédagogique :

Décrypter la loi sur la pénibilité

Cerner les enjeux en matière de pénibilité et maîtriser le cadre législatif et réglementaire

Connaître Les nouvelles obligations de l'employeur et le rôle élargi du CHSCT

- Maîtriser les facteurs de risques
- Savoir utiliser les outils du diagnostic
 - Le document unique
 - Dispositions et seuils définis par le Code du Travail
 - Fiche d'entreprise établie le médecin du travail
 - Recommandations de la CNAMTS
- Appréhender les 3 dispositifs à mettre en œuvre
 - Le suivi et la traçabilité : Les fiches d'exposition
 - La prévention de la pénibilité au travail
 - La compensation (Réforme de la retraite)

Pré-requis :

Pratiquer la gestion et
l'animation de la sécurité

Sanction de la formation :

Attestation de formation

Savoir identifier les postes à risques

Analyser le document unique et l'ensemble des sources documentaires

- Extraire les postes exposés
- Identifier le personnel exposé par poste

Maîtriser les fiches nominatives de prévention

- Savoir comment les rédiger
- Savoir à qui les communiquer

Savoir prévenir la pénibilité

Etablir la cartographie des risques

Prévenir la pénibilité

- Etablir les préconisations en vue de réduire ou supprimer les risques professionnels
- Savoir décider des actions correctives à mettre en œuvre notamment dans la perspective **d'un plan d'action ou d'un accord**.

Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « agit »**.
- Méthodes :
 - **démonstrative**, le formateur montre, le participant reproduit
 - **participative**, basée sur le questionnement des participants

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes : **exposé, démonstration, questionnement**

Remise d'un support pédagogique

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative en cours de module
- Evaluation des acquis
- Evaluation de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid sous 4 mois

